ex aequo
n°51 - septembre 2015
journal des Magasins du Monde

Le respect des droits les plus fondamentaux

Vie du mouvement
Un cycle de conférences sur le thé

Dossier
Commerce équitable et droits humains

Voix des producteurs
Tisser ensemble

Le produit
Chouettes ou hiboux ?

Photo : EZA / MAWI

Sommaire

Editorial 2

La vie du mouvement
Activités et comptes 2014 3
Un cycle de conférences sur le thé 4
Village des solutions concrètes aux changements climatiques 5

Dossier
Commerce équitable et droits humains 6
Pourquoi signer l'initiative Multinationales responsables 8
Le commerce, c'est la guerre 10

La voix des producteurs
Tisser ensemble 11

La recette
Apéritifs incontournables 13

Le produit
Chouettes ou hiboux ? Disons des hiboux très chouettes ! 14

Action citoyenne
Nouveau lieu, nouvelles synergies 15

Equigeste n° 22 16
Agenda

Impressum
Journal des Magasins du Monde
ex aequo n°51 - septembre 2015
Tirage 800 ex. - 4 parutions par an
Lorsque la forme masculine est utilisée dans ex aequo, elle désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Editeur
Association romande des Magasins du Monde
Rue de Genève 52 - 1004 Lausanne
Tél. 021 661 27 00
info@mdm.ch - www.mdm.ch

CCP 12-6709-5 - Association Romande des Magasins du Monde - 1004 Lausanne

Abonnements 2015
Bénévole MdM CHF 30.- Ami CHF 70.-
Soutien CHF 110.- Parrainage CHF 360.-

L'équipe de rédaction
Elisabeth Kopp-Demougeot - Christiane Fischer - Anne Monard - Nadia Laden - Andréa Rajman - Claude Gauthier-Jaques

Ont collaboré à ce journal
Elisabeth Piras

Photos
MdM - EZA / MAWI - Tineke Dhaese / Oxfam-Solidarité - claro fair trade - Initiative Multinationales responsables - Espace Dickens - MYCO fair trade - Bertrand Limoges

Maquette et graphisme
Atelier Diaphane

Lectorat
Christine Bourdin

Impression
Papier recyclé
Centre d'impression Le Pays SA, Delémont

Envois postaux
Magasin du Monde Delémont

Editorial

Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable

Si cet article de la Déclaration universelle des droits humains nous est connu et familier, son application représente un défi gigantesque. Le numéro 51 d'*ex æquo* vous emmène au Guatemala, où des artisanes de l'association Aj Quen luttent non seulement pour une rémunération équitable, mais aussi pour le respect des droits fondamentaux des peuples mayas. À l'instar d'Aj Quen, les organisations du commerce équitable partenaires des Magasins du Monde placent l'être humain et l'environnement au centre de leur action. À un niveau plus global, l'initiative «Multinationales responsables» veut agir pour que l'économie respecte davantage les droits de l'homme et l'environnement au travers de règles contraignantes. Découvrez cette initiative dans notre dossier et faites bon usage de la feuille de signatures jointe à ce numéro ! Partout, la mobilisation essaime, comme le montrent les villages Alternatiba ou l'espace Dickens, lieux de rencontres et d'échanges qui font prendre de l'ampleur à des alternatives porteuses d'avenir.
Ensemble, relevons le défi !

L'équipe de rédaction

Activités et comptes 2014

En 2014, les Magasins du Monde ont fêté leurs 40 ans d'engagement pour le commerce équitable. L'idéal de solidarité mis en pratique par des centaines de bénévoles de plusieurs générations depuis 1974 a été illustré par Plonk et Replonk et a servi de fil conducteur à une année très riche en évènements. Près de cinquante articles, reportages et interviews ont été consacrés aux Magasins du Monde pour cette année anniversaire.

Une tournée romande

À sept reprises, les Magasins du Monde sont partis à la rencontre du public romand avec le spectacle «Un repas au coin du monde» réalisé en collaboration avec la troupe LesArts. Cette tournée a touché plus de 500 personnes et chaque représentation a trouvé un public varié. Suscitant de nombreuses questions, ce spectacle a notamment permis d'ouvrir le dialogue et d'aborder la probématique du commerce équitable avec des collégiens, des familles et des représentants des autorités communales. En parallèle, les Magasins du Monde de Suisse romande ont mené dans le cadre de la campagne 2013-2014 une trentaine d'activités de sensibilisation.

40 ans en une brochure

L'édition de mai du journal *ex æquo*, dédiée aux 40 ans des Magasins du Monde, dresse le portrait du commerce équitable et montre de quelle manière chacun peut s'engager pour parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Largement diffusée en Suisse romande, cette brochure est le nouveau porte-voix de notre mouvement, tout comme le nouveau site internet www.mdm.ch, mis en ligne début 2014.

Se former pour mieux informer

Grâce au soutien de la Loterie Romande et à la participation des régions, 31 formations ont été réalisées en 2014 pour un total de 315 participants. «La formation a permis d'aborder le sujet du commerce équitable et de savoir le transmettre», «je débute et me sens mieux préparée», «on redécouvre des choses que l'on devrait savoir» : quelques témoignages qui illustrent l'importance de ces formations pour les bénévoles des Magasins du Monde.

Remerciements

Toutes les activités développées en 2014 ont pu être réalisées grâce à l'engagement actif des bénévoles des 39 Magasins du Monde de Suisse romande, ceux-ci mettent en œuvre quotidiennement une alternative économique équitable, à échelle humaine et s'inscrivant dans la durée. Qu'ils soient vivement remerciés pour tous les aspects de leur travail de vente, d'information et de sensibilisation en faveur du commerce équitable !

L'ASRO souhaite également chaleureusement remercier la Loterie Romande, la Ville de Lausanne, la Ville de Genève à travers la Fédération genevoise de coopération, la Fédération vaudoise de coopération, Valais Solidaire, la Fédération interjurassienne de coopération et de développement, claro fair trade, mercifair et TerrEspoir pour leur précieux soutien en 2014.

Christiane Fischer

ASRO - Bilan 2014

ACTIFS	
Liquidités et titres	141'548.16
Débiteurs	7'857.30
Stocks de marchandises	8'203.13
Produits à recevoir	26'882.42
Actifs immobilisés	1'970.60
Total Actifs	**186'461.61**
PASSIFS	
Bons d'achat	120.00
Dettes à court terme	2'241.72
Passifs transitoires	14'119.02
Dettes financières à long terme	45'400.00
Provisions à long terme	2'100.00
Fonds affectés LORO	12'328.62
Capital	108'223.45
Total Passifs	**184'532.81**

ASRO - Comptes d'exploitation 2014

PRODUITS	
Ventes	5'400.80
Abonnements ex æquo	22'736.17
Ristournes fournisseurs	54'625.20
Cotisations des MdM	125'837.70
Fonds affectés 40ans	48'271.38
Allocation frais de gestion FGC	750.00
Résultat financier	104.15
Total Produits	**257'725.40**
CHARGES	
Marchandises	3'905.96
Frais Ex-Aequo	9'880.60
Personnel	157'720.07
Locaux	16'486.25
Administration et informatique	10'629.02
Animation et communication	55'512.40
Frais du comité	1'547.10
Frais AG	0.00
Frais des bénévoles	115.20
Total Charges	**255'796.60**
Résultat	**1'928.80**

Un cycle de conférences sur le thé

La campagne «Thé Sûr ?» a été lancée en mai avec plus de 20 évènements de lancement en Suisse romande. À la rentrée, de nouvelles dégustations de thé vous attendent, ainsi qu'un cycle de trois conférences du 7 au 9 octobre. Ces conférences permettront d'approfondir la thématique des conditions de travail sur les plantations de thé et de mettre en avant des pistes pour arriver à plus d'équité dans notre tasse de thé.

Programme

7 octobre Lausanne

8 octobre Sion

9 octobre Genève

Chaque conférence sera bien sûr suivie d'une dégustation de thé !

Plus d'information sur www.mdm.ch

Un invité spécial

Auteur de plusieurs études sur les conditions de travail dans les plantations de thé, Sanne van der Wal, chercheur de l'organisation néerlandaise SOMO (Centre for Research on Multinational Corporation) connaît bien le sujet. Il a coordonné des centaines d'interviews avec des travailleurs de plantations de thé qui témoignent de violations récurrentes de leurs droits dans les principaux pays de production de thé : Chine, Inde, Sri Lanka, Vietnam, Kenya et Malawi.

Selon ses recherches, les systèmes de certification de production durables comme Rainforest Alliance (petite grenouille qui figure sur les paquets de thé Lipton par exemple), Utz Certified et Fairtrade ont des effets positifs clairs. Néanmoins, il reste toujours beaucoup à améliorer, notamment les rémunérations trop faibles, l'application de pesticides sans protection et la liberté syndicale.

Lors de son intervention, il témoignera des réalités sur le terrain et des nombreux défis liés aux systèmes de certification pour réellement arriver à de meilleures conditions de travail.

Les Magasins du Monde présenteront ensuite leur démarche et celle de claro fair trade, partenaire direct des coopératives de producteurs de thé en Inde, en Chine, au Laos et au Sri Lanka.

Chacun peut s'engager à son niveau, les communes aussi !

Le thé ne détrône sûrement pas le café dans les cafétérias des administrations publiques – toutefois, il mérite lui aussi une provenance équitable et respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la campagne Fair Trade Town, ces conférences montreront comment chacun peut contribuer à rendre sa ville ou sa commune plus équitable.

Christiane Fischer

Ne manquez pas notre vidéo de campagne : à voir sur www.mdm.ch et à diffuser plus loin !

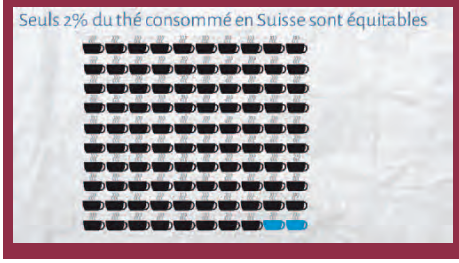

Village des solutions concrètes aux changements climatiques

Tout a commencé en 2013 à Bayonne, avec la mobilisation d'un groupe de citoyens pour montrer toutes les alternatives possibles à mettre en œuvre pour lutter contre les changements climatiques, susciter des prises de conscience et des changements de comportement. Le résultat, une grande foire festive, Alternatiba, qui a ensuite essaimé dans plus de cinquante villes françaises et européennes. Du 18 au 20 septembre, c'est au tour de Genève d'accueillir ce village des solutions !

Du local au global

À la suite des échecs des dernières conférences internationales sur le climat, l'objectif d'Alternatiba est de combattre le sentiment d'impuissance et donc la démobilisation que peuvent provoquer la gravité et l'importance du défi climatique, en montrant que les solutions existent et qu'elles sont à notre portée, créatrices d'emploi, porteuses d'un monde plus humain, convivial et solidaire. En parallèle, Alternatiba fait pression sur les décideurs, notamment dans la perspective de la prochaine Conférence des Nations unies sur le changement climatique, la Conférence de Paris (COP21), qui se déroulera en décembre 2015.

En tandem pour le climat

Pour faire le lien entre les différents villages des alternatives, des vélos tandem 3 et 4 places parcourent depuis le 5 juin et jusqu'au 25 septembre plus de 5000 kilomètres, de Bayonne à Paris (avec des détours par la Suisse, l'Allemagne, la Belgique…) afin de mobiliser des dizaines de milliers de personnes autour des «vraies alternatives» au changement climatique dans la perspective de la COP21.

Alternatiba Léman : un festival et une nouvelle monnaie

Dans un cadre festif et transfrontalier, plus de 200 acteurs présenteront leur alternative dans près de vingt espaces thématiques au centre ville de Genève du 18 au 20 septembre (solidarité interna-tionale, agriculture et alimentation, consommation responsable, eco habitat, éducation, santé…). À cette occasion, la monnaie complémentaire et transfrontalière «Léman» sera mise en circulation et servira comme monnaie d'échange pendant l'évènement. Elle pourra ensuite être utilisée auprès des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire de part et d'autre de la frontière (région franco-valdo-genevoise). Une manière, selon la Charte du Léman, de promouvoir entre autres des conditions de travail décentes et épanouissantes tout en relocalisant l'économie et les dynamiques locales, par une priorité donnée aux productions locales et aux commerces de proximité dans les quartiers et villages.

Le commerce équitable : une alternative qui fait partie des solutions !

Les Magasins du Monde et TerrEspoir participeront à l'espace «consommation responsable» aux côtés notamment de leurs voisins français Artisans du Monde. Toutes les informations sur alternatiba.eu/leman/

Christiane Fischer

Commerce équitable et droits humains

Les entreprises ont pour but premier de rester compétitives, d'accroître leurs ventes et leurs profits. Pour ce faire, il est bien plus facile pour elles de réduire les dépenses à des postes où il n'existe pas de régulations contraignantes : baisser les salaires, n'offrir que des contrats précaires, faire une croix sur une protection adéquate des travailleurs... les droits humains passent hélas bien souvent à la trappe ! Les respecter représente un coût supplémentaire dont elles préfèrent tout simplement se passer. Pourtant, le respect des droits humains devrait être le premier paramètre à être pris en compte au sein des filières de production et lors de tous les échanges commerciaux. Au-delà de l'indignation et de la consternation, quelles sont les pistes d'action possibles pour faire évoluer la situation actuelle ?

Photo : ©Tineke Dhaese - Oxfam-Solidarité

Les projets du commerce équitable trouvent souvent leur origine dans la lutte pour garantir le respect des droits les plus fondamentaux. En Palestine, la précieuse huile d'olive équitable est le fruit d'un combat contre la confiscation des terres palestiniennes. Au Guatemala, la production de miel équitable ou d'artisanat est fortement liée à la défense des peuples maya dans un contexte de forte discrimination (voir notre «Voix des producteurs» en page 11). En Inde, la production d'artisanat cherche à soutenir l'émancipation des femmes. Partout, des fortes revendications sont à la base de la création d'organisations du commerce équitable pour que les droits des groupements de producteurs et d'artisans soient respectés. La garantie d'un prix juste et de partenariats sur le long terme permet d'améliorer durablement les conditions de travail pour des populations souvent défavorisées. La prise en charge des assurances sociales est un autre point central des prestations des acteurs du commerce équitable, là où celles-ci ne sont que rarement prises en compte.

Cette démarche est facilitée par des structures relativement petites, à échelle humaine et fonctionnant en toute démocratie. L'amélioration des conditions de travail est cependant un travail de longue haleine et s'inscrit dans une perspective de progrès. Au travers de ses multiples «laboratoires» de bonnes pratiques, le commerce équitable montre qu'il est possible de respecter les droits humains dans des relations commerciales pour arriver à plus d'équité dans les échanges. Même s'il ne représente pas plus d'un pourcent des échanges commerciaux au niveau international, sa portée symbolique est très forte, tout comme de nombreuses mobilisations couronnées de succès dans d'autres secteurs : au Bangladesh, le fonds d'indemnisation des victimes de la catastrophe du Rana Plaza a enfin été complété en juin dernier, après deux années de mobili-sations intenses. Dans le monde du thé, un récent succès montre que des salariés du groupe Unilever ont pu reprendre les activités de leur site de production de thé en sachets, menacé de fermeture en 2010. Commercialisées dès septembre 2015, les nouvelles marques de thé 1336 et SCOP IT sont le fruit de 1336 jours de lutte pour maintenir emplois et site de production à Géménos (Bouches-du-Rhône).

Partout, la contestation gronde. Cependant, le pouvoir de négociation des producteurs et des salariés reste extrêmement faible face à leurs interlocuteurs de taille globalisée. La récente étude *Qui a le pouvoir*[1] montre les rouages de cette structure inégale de pouvoir dans les filières agricoles et la concurrence déloyale qui en découle : *«À la suite du démantèlement progressif des outils de stabilisation des prix (quotas, stocks) et à l'effondrement des organisations internationales qui régulaient certaines filières, les acheteurs dominants ont gagné suffisamment de pouvoir pour exercer une pression illimitée sur les prix – au nom de l'intérêt des consommateurs – et pour multiplier sans crainte les pratiques commerciales déloyales. […] Ces pratiques commerciales déloyales augmentent la pression économique sur les fabricants qui, à leur tour, exercent une pression en amont sur les prix payés aux fournisseurs dans les*

1 "Qui a le pouvoir ? Revoir les règles du jeu pour plus d'équité dans les filières agricoles" – PFCE, 2014.

pays de production, avec le risque que les agriculteurs – surtout s'ils sont dans une position captive – ne puissent pas obtenir un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins».

Dans ce contexte, comment garantir l'article 23 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, «quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine» ? Les initiatives du commerce équitable s'accompagnent d'un important travail de plaidoyer pour cadrer de manière contraignante les acteurs usant de leur pouvoir sur les marchés.

- Au niveau de l'Organisation des Nations Unies, un groupe de travail intergouvernemental sur les sociétés transnationales du Conseil des droits de l'homme planche sur un traité international pour mettre fin à l'impunité des violations de droits humains commises par ces sociétés. Une première session de travail réunissant 52 Etats a eu lieu début juillet à Genève.

- Au niveau européen, le Bureau de plaidoyer pour le commerce équitable (Fair Trade Advocacy Office) s'engage activement pour que le commerce équitable soit inclus dans les politiques commerciales européennes et internationales. Il assure un dialogue constant entre le mouvement du commerce équitable et les décideurs politiques et développe des positions politiques relatives au commerce équitable et à la justice commerciale. L'étude citée ci-dessus et la vidéo dans l'encadré ci-contre font partie du matériel d'information qu'il diffuse activement auprès de ses interlocuteurs.

- Au niveau suisse, l'initiative *Multinationales responsables*, présentée dans notre interview en page 8, exige des règles contraignantes pour que les entreprises respectent les droits humains et l'environnement, aussi dans leurs activités à l'étranger. La mise en œuvre de cette initiative représenterait un grand pas vers un cadre contraignant pour le respect des droits humains et de l'environnement, plutôt que des initiatives volontaires comme celles ayant cours actuellement: elles sont malheureusement largement insuffisantes.

L'action prend de l'ampleur à tous les niveaux et implique d'intenses négociations. Le respect des droits humains reste une préoccupation centrale dans les filières du commerce équitable. Localement, des changements significatifs donnent bon espoir. Globalement, ce n'est qu'au travers de règles contraignantes que des progrès se feront sentir. Le chemin est long mais indispensable !

Christiane Fischer

«Qui a le pouvoir ?»

Qui sème le grain ne récolte pas les profits !
Avec l'histoire des Chocostar'z,
découvrez les impacts de la concentration du pouvoir dans les filières agricoles !

https://www.youtube.com/watch?v=jKJAvFr6_Po

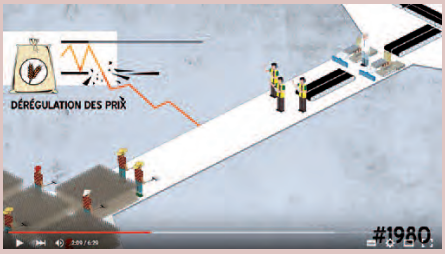

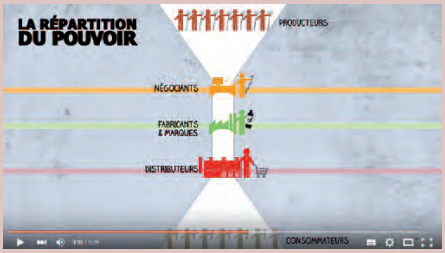

Pourquoi signer
l'initiative *Multinationales responsables*

Photo : Initiative Multinationales responsables

Béatrix Niser, coordinatrice romande de l'initiative pour des *Multinationales responsables* a répondu à nos questions sur l'initiative.

Pourquoi est-il important de signer cette initiative ?
La Suisse présente la plus forte concentration de multinationales au monde. Elle joue un rôle important dans plusieurs secteurs sensibles, dont le négoce des matières premières ou l'agrochimie. Si la plupart des multinationales ont adopté des codes de conduite et publient chaque année de longs rapports de développement durable, force est de constater que ces démarches demeurent volontaires et se heurtent tôt ou tard aux objectifs de profit et de rentabilité. Exploitation des enfants dans des plantations de cacao en Afrique de l'Ouest, émissions mortelles de dioxyde de soufre dans une mine de cuivre en Zambie, milliers d'empoisonnements causés par un herbicide (le Paraquat) interdit en Suisse, de nombreux cas illustrent les atteintes aux droits humains et à l'environnement commises par des multinationales suisses à l'étranger. Il est grand temps que l'Etat joue son rôle de régulateur et que des normes contraignantes soient adoptées. Une coalition de 70 organisations de la société civile suisse a lancé l'initiative pour des multinationales responsables. Basée sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU adoptés à l'unanimité en 2011, l'initiative vise à obliger les sociétés ayant leur siège en Suisse à respecter les droits humains et les standards environnementaux reconnus au plan international. Les sociétés suisses devront mettre en œuvre des procédures de diligence raisonnable pour l'ensemble de leurs relations d'affaires, en particulier à l'étranger, où la législation est souvent insuffisante ou n'est pas appliquée. Concrètement, cela implique que les groupes suisses seraient obligés d'évaluer les risques pour les populations et la nature, d'agir pour y remédier et de rendre compte des mesures adoptées.

Le devoir de diligence peut être mis en place sans bureaucratie par les entreprises elles-mêmes: ce fonctionnement préventif n'est-il pas accompagné du risque que ces dernières en fassent le moins possible et se dédouanent en ne contrôlant volontairement qu'une partie de leurs activités ?
Le texte de l'initiative ne prévoit en effet pas d'organe de contrôle ni de bureaucratie supplémentaire et il reviendra au législateur d'introduire des mécanismes supplémentaires, par exemple un règlement d'application. Cependant, le devoir de diligence en matière de droits humains et d'environnement sera bel et bien une obligation légale. Les entreprises qui n'y répondront pas ou n'informeront pas de manière suffisante pourront être montrées du doigt par les médias et les ONG et avoir à rendre des comptes auprès de leurs actionnaires. Les firmes suisses devront également répondre des abus commis par leurs filiales ou les sociétés qu'elles contrôlent à l'étranger. Des victimes pourront porter plainte devant les tribunaux suisses pour des violations commises à l'étranger par une filiale ou par une société contrôlée par une entreprise suisse. Il reviendra alors à l'entreprise incriminée de prouver qu'elle a pris toutes les mesures requises pour prévenir les dommages causés. Les risques de procès et les conséquences dommageables en termes d'image et d'investissements pousseront sans doute les firmes à prendre au sérieux les incidences négatives de leurs activités.

Les acteurs du commerce équitable défendent et protègent les droits humains et environnementaux depuis plus de quarante ans. Si cette initiative aboutit, elle aura des répercussions sur le marché dans son ensemble, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Le devoir de diligence tel que prescrit par l'initiative ne va pas aussi loin que les efforts des acteurs du commerce équitable puisqu'il vise le respect de standards minimaux à savoir des droits fondamentaux et des normes environnementales internationales. En revanche, la portée de cette obligation est bien plus large puisqu'elle s'étend à toutes les entreprises dont le siège est en Suisse. Les acteurs du commerce équitable profiteront certainement de cette élévation générale des règles du jeu qui, espérons-le, apportera plus d'équité entre les acteurs. La tendance internationale vers plus de responsabilité des entreprises se traduit par des exigences et des pressions accrues de la part des gouvernements et de l'Union européenne et par une intolérance de plus en plus ferme à l'égard des sociétés sans scrupule. En parallèle, il est encourageant d'observer que les entreprises ayant déjà mis en place des procédures de diligence raisonnable n'ont pas vu leur compétitivité affectée. Le commerce équitable a par ailleurs contribué à sensibiliser le grand public sur les normes existantes et préparé le terrain pour que les entreprises tiennent compte des volontés des consommateurs et consommatrices.

Concrètement, est-ce que cela permettra d'instaurer un prix juste payé au producteur pour son travail ?

L'effet de l'initiative sur le prix versé au producteur n'est pas aussi direct que certains pourraient le souhaiter. L'initiative repose sur des droits fondamentaux dont les conventions et les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui fixent le cadre au niveau international. Avec l'initiative, les entreprises suisses ne pourront plus fermer les yeux sur les abus commis dans leurs filiales ou chez leurs producteurs. Elles devront veiller au respect des conventions de l'OIT soit, d'une part à ce que les conditions de travail dans la production soient sûres et permettent de vivre dans la dignité et, d'autre part à ce que des salaires vitaux soient versés. Bata, entreprise suisse dont le sous-traitant srilankais avait refusé de payer les augmentations salariales dues à ses employés, avait licencié de nombreux travailleurs et de nombreuses travailleuses ainsi que des représentants de syndicat. Avec l'acceptation de l'initiative, elle ne pourrait plus nier sa part de responsabilité dans ce type de violations. Au contraire, elle devrait s'engager à trouver des solutions sur place.

La précédente pétition avait été un succès, avec 135'000 signatures récoltées sur sept mois, avez-vous bon espoir ?

Oui, nous avons bon espoir ! Les quelques 55'000 signatures récoltées depuis le 21 avril attestent de la sensibilité de la population à cette question. La pétition *Droit sans frontières* a fortement contribué à sensibiliser le public et a permis à la thématique «droits humains et entreprises» de gagner en importance dans l'agenda politique. Notre initiative suit l'évolution internationale vers plus de régulation des entreprises et bénéficie d'un pragmatisme juridique la rendant tout à fait réalisable. Si la Suisse laisse passer cette opportunité, elle risque d'être à la traîne une fois de plus et d'attirer des entreprises en quête d'espaces non régulés pour poursuivre leurs activités douteuses. Les répercussions sur les droits humains, l'environnement mais aussi sur l'image de la Suisse seront très lourdes.

Propos recueillis par Nadia Laden

Photos : Initiative Multinationales responsables

Le commerce, c'est la guerre

Après plus de 30 ans d'expérience dans les négociations commerciales, Yash Tandon, auteur du livre *Le commerce, c'est la guerre* montre les rouages d'un système qui, sous couvert de servir les droits humains, les bafoue allègrement pour servir ses propres intérêts. Une lecture passionnante pour comprendre les rapports de force et les coulisses des négociations multilatérales, notamment au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les droits humains avant tout, réellement ?

«Le monde capitaliste développé est motivé par les profits et non par les droits humains». En une phrase, Yash Tandon saisit amplement ce qui sous-tend l'action du monde occidental. Car «les injustices du système commercial mondial sont recouvertes d'un vernis idéologique» : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la démocratie, la liberté de presse ou la bonne gouvernance sont systématiquement utilisées comme outils normatifs pour «entrer en guerre» contre les pays jugés réfractaires. Ceci, dans un contexte où «la vie ou les droits humains d'un Africain, d'un Afghan ou d'un Palestinien ou d'un musulman ordinaire sont généralement perçus comme moins importants que la vie ou les droits humains d'une personne «blanche» ordinaire (et le journalisme de masse y contribue grandement). Cette arrogance empoisonne les relations ordinaires entre l'Occident et le reste du monde. C'est une réalité du monde contemporain post-colonial crue… et triste». En effet, l'action du monde occidental continue à s'intégrer dans un système de pensée colonial qui est encore très loin d'être dépassé.

L'histoire coloniale persiste

«À l'époque de la post-indépendance, l'Europe a simplement modifié la forme de ses relations avec l'Afrique, mais pas leur contenu». Nul n'est prêt à lâcher ses privilèges et à modifier les rapports de forces en sa défaveur. Il s'agit de maintenir le contrôle sur les ressources coûte que coûte, et pour cela tous les moyens sont bons ; ainsi, le commerce est devenu une arme de guerre. Le constat de Yash Tandon est sans appel : «les puissances occidentales utilisent, encore aujourd'hui, le commerce comme une arme qui leur permet de s'enrichir aux dépens du reste du monde ». De plus, il souligne qu'«aucun système ne régule vraiment le commerce des matières premières […] de vastes morceaux de la gouvernance mondiale sont laissés aux sociétés transnationales qui sont non régulées et qui conspirent». Car l'OMC, dans ce contexte, n'est une arène ni neutre, ni démocratique.

L'OMC, une machine de guerre

Pour Yash Tandon, «l'OMC est le prolongement de la politique commerciale extérieure des Etats-Unis et de l'Union européenne». Cette institution de la gouvernance mondiale est une «création asymétrique dominée par les pays industrialisés et impérialistes du Nord», qui maintient «un système de production et de consommation basé sur l'exploitation des ressources abondantes – dont la force de travail – du Sud». Selon le discours de l'OMC, le développement est censé résulter du commerce. Pour Yash Tandon, «cela est une position idéologique qui n'a que peu à voir avec la réalité».

Le mirage du développement

«L'Occident, malgré sa rhétorique sans fin sur le «développement», n'a aucun intérêt dans le développement du reste du monde et il est, dans les faits, en guerre contre lui». Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ne forment qu'un discours creux, qui «semble avoir tiré un trait sur l'idée de base suivant laquelle le développement relève de la transformation économique… une décolonisation des OMD est nécessaire si les buts de l'après 2015 sont vraiment orientés vers le développement». Pour Yash Tandon, «l'occident peut prétendre (peut-être sincèrement) qu'il désire aider à «développer» le Sud, alors qu'en réalité, il l'appauvrit».

L'union fait la force

À l'aide de plusieurs exemples, Yash Tandon explique comment les pays du Sud ont cependant réussi à faire échouer certaines négociations d'accords commerciaux qui étaient clairement en leur défaveur en défendant une même position. Il plaide pour unir les forces et briser les structures de dépendance qui lient les pays du Sud aux pays occidentaux. Malgré sa vision critique du commerce équitable, qu'il considère comme une illusion, il le soutient en tant qu'idée éthique. Car le commerce «n'a pas besoin d'être une guerre. Il peut être un moyen contribuant au développement pacifique des peuples du monde entier». C'est ce moyen que s'emploient à développer les Magasins du Monde et leurs partenaires depuis 40 ans.

Le commerce, c'est la guerre
Yash Tandon, PubliCetim n° 39, Genève, 2015

Christiane Fischer

Tisser ensemble

Au Guatemala, Aj Quen se bat pour la reconnaissance du métier d'artisan et pour les droits des Mayas.

*Vous souvenez-vous de Cipac et de Copiasuro du Guatemala qui vendent à claro du miel BIO et équitable, assurant ainsi des perspectives d'avenir et même de la relève? (*ex aequo *47). Cette fois-ci nous allons à la rencontre d'Aj Quen, une association d'artisanes du même pays, partenaire de claro depuis 1993, dont seuls deux articles - un foulard et des balles de jonglage - sont actuellement en vente dans votre Magasin du Monde.*

Est-ce une raison pour ne pas y accorder de l'importance ? Faudrait-il présenter dans ces colonnes uniquement des organisations «rentables» ?

*Dans ce numéro d'*ex aequo *consacré aux droits humains et à leur respect dans le monde du travail, le combat qu'Aj Quen mène au sein de ses membres et au niveau politique pour vaincre la pauvreté et l'isolement des artisanes, toutes d'origine Maya, a certainement toute sa place.*

Photos : EZA / MAWI

«Tisser ensemble» : un moyen de survivre et de s'affirmer depuis la guerre civile jusqu'à aujourd'hui

Comme de nombreux partenaires guatémaltèques du commerce équitable, l'association Aj Quen («tisser ensemble» en langue kakquichel) a vu le jour en pleine guerre civile. Fondée par des groupes de femmes, originaires de différents peuples mayas, Aj Quen permet de créer des sources de revenu tout en valorisant un savoir-faire ancestral, le tissage manuel. De plus, il s'agit d'affirmer et de consolider non seulement l'identité culturelle mais aussi l'union des peuples mayas. De fait, principale cible de la guerre civile, les Mayas qui représentent plus de la moitié de la population guatémaltèque, ne sont pas seulement restés, après les accords de paix en 1996, victimes d'exclusion à la fois politique, économique, sociale et culturelle: ils doivent en outre faire face aux tentatives des pouvoirs politiques, de «diviser pour mieux régner».

Dès ses débuts en 1989, Aj Quen a noué des contacts avec des organisations européennes du CE et familiarisé ses membres avec les critères du CE et les exigences du marché d'exportation. Parallèlement, l'association a bénéficié pendant plusieurs années d'un financement de l'ONG belge Oxfam-Solidarité, destiné principalement à «la prise de conscience et à l'exercice des droits politiques et économiques» des artisanes.

«Le commerce équitable est une école de citoyenneté !» (José Victor Pop Bol, coordinateur d'Aj Quen)

Aj Quen offre - et impose ! – à ses membres des formations aussi bien techniques et commerciales (développement de produits, calcul des prix …) que d'ordre social ou politique (alphabétisation en espagnol et dans la langue locale, participation citoyenne, culture démocratique…).

Contrairement à la situation d'innombrables femmes d'origine Maya, les artisanes d'Aj Quen ont appris, grâce à ces formations, à lire, à écrire et à parler en public. Ayant rompu de cette façon l'isolement habituel des femmes indigènes, elles n'ont plus peur de sortir de leur maison et de leurs communautés situées sur les haut-plateaux du pays, souvent difficilement accessibles et marquées par un taux particulièrement élevé de pauvreté et de malnutrition. Elles ont acquis de nouvelles compétences qui complètent leur savoir-faire traditionnel (artisanat, agriculture de subsistance…) et bénéficient d'un revenu leur permettant de subvenir aux premières nécessités, d'envoyer leurs enfants à l'école et même de leur payer des études supérieures.

De plus, elles ont pris conscience de leurs devoirs et de leurs droits citoyens. Plusieurs jouent, aujourd'hui, un rôle actif dans leur communauté, dans leur région et même dans des comités nationaux. Bref, en visant non seulement la commercialisation de la

«Grâce au commerce équitable, j'ai appris à vaincre mes peurs et à sortir de chez moi !»

Petrona Chiroy Yaxón travaille dans un atelier de couture créé en 1986 par des veuves de guerre. Aujourd'hui, la confection et la finition de divers articles tissés main au sein d'un autre groupe de femmes associé à Aj Quen permet à 12 couturières de gagner un revenu complémentaire à leurs activités agricoles, destinées à la consommation familiale, au marché local et parfois même à l'exportation.
Pour Petrona, le principal atout du commerce équitable c'est qu'elle a appris, comme beaucoup d'autres membres d'Aj Quen, à vaincre ses peurs, à sortir de sa maison et de son village pour aller vendre ses produits ou pour participer aux événements et formations organisés par Aj Quen.

Photos : EZA / MAWI

production mais en sensibilisant les artisanes aux objectifs socio-politiques du commerce équitable, Aj Quen leur a ouvert les portes d'une véritable «école de citoyenneté» !

L'artisanat guatémaltèque, un patrimoine délaissé par l'Etat…

Le Guatemala compte plus d'un million d'artisanes et d'artisans (sur env. 16 mio d'habitants), en majorité des femmes mayas qui tissent sur le métier «à ceinture» précolombien ou plus rarement sur un métier à pédales des étoffes multicolores présentant souvent des dessins symboliques; Ces motifs ornent traditionnellement les vêtements mais ils sont utilisées aujourd'hui surtout pour des articles vendus aux touristes ou exportés dans le monde entier. Le gouvernement n'accorde aucun appui à cette importante activité culturelle et économique - peut-être parce qu'elle est exercée principalement par les Mayas ?

Toujours est-il que le travail des artisanes reste «informel» bien qu'Aj Quen et d'autres organisations du pays revendiquent, depuis des années, que le projet de lois concernant la protection et le développement de l'artisanat soit enfin adopté - autrement dit, que le gouvernement reconnaisse les métiers traditionnels, soutienne la création d'écoles professionnelles, garantisse aux artisanes un revenu décent, une protection sociale adéquate et l'accès aux crédits, casse le monopole d'entreprises privées sur les matières premières et prenne des mesures pour préserver l'artisanat guatémaltèque des imitations importées de Chine, beaucoup moins chères.

… et menacé d'extinction ?

Avoir évoqué, dans l'avant-propos, les perspectives d'avenir créées par Cipac et Copiasur permet de saisir la différence entre la situation de producteurs alimentaires, bénéficiaires du label Fairtrade leur garantissant un salaire décent et des mesures de protection sociale, et celle des artisanes d'Aj Quen. Ces dernières sont confinées aujourd'hui encore dans le secteur informel, confrontées à une constante baisse de commandes - dues en grande partie à l'absence du développement de produits professionnel -, ne peuvent, ainsi pas assurer la relève, même si les relations avec les organisations du CE ont permis pendant longtemps d'améliorer les conditions de vie d'une façon décisive. De fait, aussi longtemps que les artisanes n'accèdent pas aux droits sociaux comme d'autres travailleurs ni ne bénéficient d'un label du CE qui supplée à l'absence d'un statut officiel, les efforts d'organisations telles qu'Aj Quen ne changeront pas fondamentalement la donne.

Il est donc important - et même urgent - de soutenir le combat politique d'Aj Quen visant la reconnaissance du métier d'artisan et, parallèlement, le respect des droits fondamentaux des peuples mayas. Même si nous ne pouvons probablement rien faire d'autre que de nous rendre compte de ce qui est en jeu.

Elisabeth Piras

AJ Quen en bref

Fondation : 1989
Partenaire claro : depuis 1993
Siège : Chimaltenango
Zones d'activités : Quetzaltenango, Totonicapán, Sololá, Chimaltenango, Verapaz et Huehuetenango
Groupes : 21
Artisanes : 480, issus de 5 peuples mayas (Kakchiquel, Quiche, Tzutijil, Mam et Queqchi)
Femmes : 95%
Employés et employées : 6
Exportations : 70% de l'ensemble de la production dont 60% aux organisations du CE

Apéritifs incontournables

Source et photo : claro fair trade

Nouveau !

Pour vos apéritifs, venez découvrir le nouvel assortiment de noix de claro fair trade, avec un vaste choix d'amandes, noisettes, noix du Brésil, noix de cajou, cacahouètes ou mélanges de noix agrémentés d'épices soigneusement sélectionnées.

Le point fort de cette nouvelle gamme : les noix de macadamia, la reine des noix !

CALENDRIER PANORAMIQUE 2016 D'HELVETAS

Les magnifiques photographies du calendrier panoramique 2016 reflètent le thème de «De l'eau pour vivre». Elles montrent comment la vie s'organise autour de l'eau. Textes en français/anglais/allemand/italien/espagnol. Imprimé sur papier FSC. Format 56x28 cm (K16) Fr. 34.–

AGENDA DE POCHE 2016

Avec des images du photographe français Alain Delorme. Les photos prises à Shanghai ont été retouchées pour refléter notre société de consommation tout en faisant écho à l'immensité des immeubles. Avec planificateur annuel, pages de notes et vue hebdomadaire sur chaque double page. Couverture cartonnée Imitlin Blu Notte, relié, sans spirales. Imprimé sur papier FSC. Format 12x14,2 cm, français/allemand (HC16) Fr. 25.–

HELVETAS www.fairshop.helvetas.ch | FAIRTRADE

À commander par courriel à romandie@helvetas.org, par tél. 021 804 58 00 ou sur:

www.fairshop.helvetas.ch

Chouettes ou hiboux ? Disons des hiboux très chouettes !

Source et photo : MYCO fair trade

C'est un savoir-faire transmis de génération en génération qui donne vie à ces hiboux en céramique réalisés avec grand soin par des artisans de Quinua, dans le département d'Ayacucho au Pérou. Chaque hibou est unique : confectionné et peint à la main, il donne une note d'équité et de sagesse à toute décoration d'intérieur.

La gamme de ces hiboux hauts en couleurs se décline en tirelires de différentes tailles et en petits hiboux décoratifs. À usage multiple, ces derniers peuvent également être placés sur un pic pour décorer plantes en pot ou arrangements floraux.

Venez faire votre choix dans les Magasins du Monde ! Vous trouverez certainement votre hibou aux couleurs les plus chouettes.

J'essaye *Le Courrier* !

❑ Papier **39.-**
❑ Web **20.-**
❑ AboCombi **29.-**
(Semaine : Pdf par courriel / Weekend : Papier par La Poste)

Nom
Prénom
Adresse
NPA - Localité
Téléphone
Courriel

LE COURRIER

L'essentiel, autrement.

Le Courrier, c'est au quotidien...
- Une information de **qualité**.
- Des sujets originaux issus d'une presse **indépendante**.
- **Des rubriques différentes**: Solidarité, Religion, Egalité,...
- Des chroniques et des **dessins de presse**.
- La carte «Côté Courrier» et ses **nombreuses réductions**.

lecourrier.ch

Le Courrier - CP 238 - 1211 Genève 8 | T 022 809 55 55 | F 022 329 42 74 | abo@lecourrier.ch

Nouveau lieu, nouvelles synergies

Un nouveau pôle associatif a vu le jour à Lausanne. Appelé Espace Dickens, c'est un lieu qui a pour objectif de rassembler les citoyens et les organisations de la société civile autour de valeurs éthiques communes : démocratie, participation citoyenne, respect des droits humains, pacifisme, solidarité, justice sociale et intergénérationnelle, égalité des chances, équité économique, respect de la diversité culturelle et de l'environnement. L'association, baptisée elle aussi Espace Dickens, est née pour gérer ce lieu et créer des synergies entre les acteurs des alternatives citoyennes en Suisse romande. Location de salles, organisation de conférences ouvertes au public, rencontres, activités : l'association vise notamment à renforcer les liens entre la population et les autorités locales.

Photo : Espace Dickens

ESPACE DICKENS

www.espace-dickens.ch
Chaîne Youtube pour visionner les conférences : www.youtube.com/user/Dickens6TV

À l'origine du projet en 2011, il y a une gérance qui rénove des immeubles de trois étages près de la gare de Lausanne. Le premier locataire à s'y installer est le WWF suisse, qui prend ses quartiers au numéro 6 de l'Avenue Dickens. La gérance prévoit d'y installer d'autres locataires, notamment des médecins, mais l'idée de faire venir des associations ou ONG dans les locaux disponibles germe rapidement. La gérance étant d'accord sur le principe, un message est envoyé dans le réseau lausannois et, très vite, la Fondation Charles Léopold Mayer, le REDD, les Éditions Agora et 1013 communication s'installent au 6 de l'Avenue Dickens.

Pour que la dynamique démarre et "pour ne pas rester chacun dans son coin", une première réunion a lieu et les différents locataires décident d'organiser en commun un cycle de conférences sur le thème de l'alimentation. Le collectif se baptise Dickens 6 et la première conférence a lieu en novembre 2011. Avec un rythme d'une conférence par mois, le lieu commence à être connu au-delà du réseau d'origine. Entretemps, le bâtiment voisin, Dickens 4, est à son tour rénové. La Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO) et la Déclaration de Berne (DB) sont intéressées par les locaux. Une nouvelle idée germe : créer et aménager des salles de réunion et de conférences au rez-de-chaussée de l'immeuble. La Fondation Charles Léopold Mayer réalise une étude par consultation pour mesurer l'intérêt de ce projet lors de rencontres et interviews très ouvertes. Une vingtaine d'acteurs du changement dans la région (associations, fondations, etc.) signent des lettres de soutien et la Ville de Lausanne accepte de soutenir financièrement l'initiative. En 2014 un second cycle de conférences débute, cette fois sur le thème des alternatives citoyennes. Sur des thèmes aussi variés que la permaculture, les monnaies locales ou les droits humains dans l'industrie du chocolat, données par des intervenants prestigieux comme Yves Cabannes, Jean Rossiaud ou encore Michel Bauwens, ces conférences sont toutes filmées et accessibles sur la chaîne Youtube de l'association.

Le 8 mai 2014, le collectif Dickens 6 devient officiellement l'Association Espace Dickens, qui est créée pour gérer le lieu, la location des salles et continuer à organiser des activités comme le cycle de conférences et autres événements qui visent à dynamiser et promouvoir les actions citoyennes dans la région.

L'association Espace Dickens a récemment lancé son nouveau site internet sur lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires, que ce soit pour la location des salles, le programme des prochaines conférences ou encore pour vous inscrire à la newsletter mensuelle qui informe les abonnés sur les activités de l'association.

Nadia Laden

Photo : Bertrand Limoges

Photo : EZA / MAWI

Agenda

17-27 septembre :
Semaine du Goût : activités des Magasins du Monde sur www.mdm.ch

18-20 septembre : Alternatiba Léman

19-20 septembre : les Magasins du Monde au Marché bio de Saignelégier

7-9 octobre : conférences Thé Sûr ?

16 octobre : Journée mondiale de l'alimentation

28 octobre - 1er novembre :
Les Magasins du Monde au Salon des Goûts et Terroirs à Bulle

Abonnement 2015 : je m'abonne à *ex æquo* à titre de

Bénévole	30 CHF	☐	Membre soutien	110 CHF	☐
AMI des Magasins du Monde	70 CHF	☐	Parrain/Marraine	360 CHF	☐

Je règle la somme au moyen d'un bulletin de versement à l'adresse suivante :
Association romande des Magasins du Monde
Rue de Genève 52, 1004 Lausanne, CCP 12-6709-5

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal - Localité _____

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessus avec votre règlement. 51